

Avis de Publication

M. le Président de Savoie et Haute-Savoie Biblio certifie que :

- **les délibérations du Conseil d'Administration de Savoie et Haute-Savoie Biblio du 19 mai 2026 (n° CA-2026-0009 à CA-2026-0014) ont été télétransmises en Préfecture le 27 mai 2026,**
- **les arrêtés (*) n° ARSHSB-2026-001 à ARSHSB-2026-005** ont été télétransmis au représentant de l'Etat dans le département aux dates figurant respectivement sur l'accusé de réception.
() A l'exception des actes non soumis à l'obligation de transmission en Préfecture conformément aux articles L.2131-2 et L.2131-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.*
- l'ensemble de ces actes a été publié et rendu exécutoire le 29 mai 2026 suite à la mise en ligne sur le portail de publication des actes décisionnels, disponible sur le site internet du Conseil départemental de Haute-Savoie : www.hautesavoie.fr

Le Recueil des Actes de l'Exécutif regroupant ces documents est à disposition du public, pour consultation, aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine - 74000 ANNECY – Tél. : 04-50-33-20-80 sans limitation de durée.

Les délibérations et les arrêtés () publiés peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sous forme électronique.*

() sauf mention particulière portée directement sur l'acte concerné.*

Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 29 mai 2026 – Recueil des Actes de l'Exécutif du Conseil d'administration de Savoie et Haute-Savoie Biblio du 19 mai 2026 (délibérations de la séance du 19 mai 2026 et arrêtés)
- 20 mai 2026 - Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration de Savoie et Haute-Savoie Biblio du 23 février 2026

Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30^{ème} Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental (www.hautesavoie.fr)

Fait à Annecy, le 29 mai 2026

Pour le Président de Savoie et Haute-Savoie Biblio,
Le Responsable du Secrétariat des Séances,